

CARTE 02
CHALUT PELAGIQUE

Chaluts au droit des pertuis charentais
Arrêté du 09/06/2015 - Source : CNSP
Chaluts de fond en boeufs et chaluts pélagiques :
- Pêche interdite
- Pêche interdite pour navires > 260 kW

Plateau de Rochebonne
Arrêté n°34 du 21/02/1978 - Source : CNSP
- Pêche au chalut pélagique interdite

Plateau des "Grands Chardonnières"
Arrêté n°66 du 14/03/1980 - Source : CNSP
- Pêche au chalut pélagique interdite du 01/01 au 30/09 de chaque année

Chalutage - Arcachon
Arrêté n°237 du 20/10/1975 - Source : CNSP
- Pêche au chalut interdite

Bande des 3 milles
Décret n°2014-1608 du 26/12/2014
Interdiction des filets remorqués dans les 3 milles
Arrêté n° 1248 P-3/P-4 du 03/05/1977
Chaluts pélagiques interdits dans les 3 milles
Source : SHOM
- Limite des 3 milles
- Filets remorqués interdits (sauf dérogation)

Autorisations dans les 3 milles
Arrêté n°194 du 04/06/2024 - Gironde - Source : AGLIA
- Autorisations sous conditions **et hors zones Natura 2000**

Chalutage - Bayonne
Arrêté n°21 du 08/02/1993 Source : CNSP
- Pêche au chalut pélagique interdite

Interdictions pour ce métier
Sources : OFB/SHOM
- Cantonnement de pêche
- Câbles et conduites sous-marines
- Coffre du centre d'essai des Landes
- Autre zone de pêche interdite

Limites maritimes - Source : SHOM
- Frontière maritime
- Limite des 24 milles (Zone contigüe)
- Limite des 12 milles (mer territoriale)
- Limite régionale

1:1 200 000 EPSG 3857 - Septembre 2023 + MAJ 2026

0 15 30 MN

Service Layer Credits: Esri, Garmin, GEBCO, NOAA NGDC, and other